

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 FEVRIER 2023

OBJET :

CM2023_003

Convention avec l'EPFNA
pour la réalisation de trois
opérations multisites de
logements en centre-bourg
Rue d'Aunis – Route de
Royan – Rue de la Baratte

L'an deux mille vingt-trois, le deux du mois de février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le vingt-sept janvier deux mille vingt-trois.

PRESENTS :

Mmes et Ms FERCHAUD / DAUDENS / ADOLPHE / BABIN / FRANCHI / BETIZEAU / GENSAC / DANIEL / MAGEAUD / JUAN / ROUIL / DORIDOT / BOTTON / AFONSO CORREIA / NICOLE / LAPEYRADE TISON / HERNANDEZ / FRICAUD / MOREL / DITGEN / NEVEU / JOLY / DELHAYE

NOMBRE DE
Conseillers Municipaux
ayant pris part au vote

27

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Madame RENOULEAU représentée par Monsieur FRANCHI
Madame RATISKOL représentée par Monsieur DAUDENS
Monsieur PETIT représenté par Monsieur DITGEN
Madame DUBOIS représentée par Madame NICOLE

ABSENTES EXCUSEES NON REPRESENTEES :

Madame TOURNEUR
Madame LAVOIES

SECRETAIRE DE SEANCE :

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Nathalie AFONSO CORREIA a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

DATE DE
L'AFFICHAGE
de la liste des
délibérations

7 février 2023

**CONVENTION DE REALISATION AVEC L'ETABLISSEMENT
PUBLIC FONCIER DE NOUVELLE-AQUITAINE POUR TROIS
OPERATIONS MULTISITES DE LOGEMENTS EN CENTRE-BOURG
RUE D'AUNIS – ROUTE DE ROYAN – RUE DE LA BARATTE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) accompagne la commune depuis 2015 dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie foncière visant le développement de l'offre de logements locatifs sociaux.

Cette collaboration a permis la maîtrise, amiable ou par préemption, de plusieurs sites en centre-bourg situés rue d'Aunis, route de Royan et rue de la Baratte en vue de la réalisation d'opérations de logements intégrant une part de Logements Locatifs Sociaux (LLS).

L'opérateur SIGNATURE Promotion, retenu par la ville, propose de réaliser, sur ces trois sites, une cinquantaine de logements dont 75 % de LLS.

Les trois opérations sont en cours de développement et peuvent évoluer à la marge en fonction des échanges en cours. Il est donc nécessaire de fixer, par convention, les modalités de partenariat entre la commune et l'EPFNA en vue de la réalisation de ce projet multisites.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

- D'ADOPTER la convention pour la réalisation des trois opérations multisites de logements en centre-bourg et le règlement d'intervention avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine, ci-annexés,
- D'AUTORISER le Maire à signer la convention, le règlement d'intervention et tout document s'y rapportant.

Pour : 27
Contre : /
Abstention : /

Fait et délibéré le 2 février 2023
Pour copie conforme
Le Maire,



P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,

N. AFONSO CORREIA